

**SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n°31/2025

Séance du 8 Octobre 2025 - 9h30

RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ À ROCHEFORT

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 octobre, à 9h30, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 24 septembre 2025, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Président.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Margarita SOLA, Stéphane TRIFILETTI, Nathalie COLLARD, Région Nouvelle Aquitaine ;
Anne BRACHET, Jean PROU, Conseil Départemental de la Charente-Maritime
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Ville de ROCHEFORT
Luc SERVANT, Chambre Interdépartementale de l'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres

Membres excusés :

Élise LAURENT-GUÉGAN (pouvoir à Margarita SOLA), Joëlle MARIE-REINE SCIARD (pouvoir à Rémi JUSTINIEN),
Région Nouvelle Aquitaine
Thierry LESAUVAGE, Ville de Rochefort (pouvoir à Alain BURNET)
Bruno BESSAGUET, UNIMA

Contexte

Le Forum des Marais Atlantiques (FMA) est animateur du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides (RPDZH). Créé en 2008 sous l'égide de l'ex-Région Poitou-Charentes et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le RPDZH est depuis 2019 la plateforme nationale des données sur les milieux humides.

En tant qu'animateur de ce réseau, le FMA réceptionne, qualifie, contrôle, et compile les données des inventaires milieux humides pour leur mise en ligne. Ces données peuvent provenir des collectivités, des structures porteuses de SAGE, d'associations environnementales, des services de l'État, etc.

Ce réseau permet aux producteurs de données sur les milieux humides de disposer d'un moyen de communication sur les données concernées par cet écosystème. Les données de pré-localisations, les données d'inventaires de zones humides ainsi que d'autres données d'habillage sur l'ensemble des thématiques (eau, environnement, sols, sous-sols, etc.) sont accessibles en visualisation, par webservices ou sur demande par e-mail.

Poste

Au sein du pôle Systèmes d'information, la personne recrutée sera chargée d'enrichir la base de données du RPDZH en intégrant les données issues des inventaires de zones humides (données géographiques locales, hétérogènes) collectées sur les bassins hydrographiques des Agences de l'Eau et/ou transmises par nos partenaires locaux (SAGE, EPCI, etc.) :

- Qualification des inventaires reçus en lien avec une grille de lecture établie ;
- Contrôle, harmonisation, traitement (géométrique et attributaire) des données géographiques, validation ;
- Intégration dans la base de données Gwern¹ ;
- Saisie de métadonnées sous Géosource.

La personne recrutée est garante de la cohérence des données qu'elle traite et responsable de leur intégrité ainsi que de leur sécurisation.

Cet agent assurera les fonctions de géomaticien.

Profil recherché

Niveau d'études requis : Licence universitaire professionnelle SIG ou équivalent ou Bac +2

Technicité et compétences indispensables :

- Maîtrise de l'un des logiciels SIG (Qgis, MapInfo, Arcgis)
- Connaissance impérative du langage SQL
- Rigueur et technicité dans les pratiques des traitements SIG et leur suivi
- Grande capacité d'autonomie dans l'organisation et la réalisation du travail
- Goût pour le relationnel et le travail d'équipe

Technicité et compétences appréciées :

- Connaissance de PostGres/PostGis et du SGBD Microsoft Access
- Connaissance du fonctionnement des collectivités
- Milieux aquatiques : hydrologie, écologie, réglementation, jeux d'acteurs

Le poste sera créé pour une période de trois mois maximum à temps complet et la rémunération sera calculée sur la base de l'indice brut 389, majoré 373 de la fonction publique.

L'emploi sera pourvu par le recrutement d'un agent non-titulaire en application des dispositions de l'article L332-23 du Code général de la Fonction Publique qui permet le recrutement d'agents non-titulaires pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de 12 mois par période de 18 mois.

¹ Logiciel de caractérisation des habitats humides développé par le Forum des Marais Atlantiques

AR Prefecture

017-251710398-20251008-2025OCT006-DE
Reçu le 17/10/2025

Décision du comité syndical

Les membres du comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De recruter un agent contractuel selon les conditions énumérées ci-dessus ;
- D'individualiser les crédits nécessaires ;
- D'autoriser le Président à signer les documents et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 12

Votes :

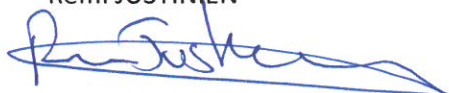
Pour : 20

Contre : 0

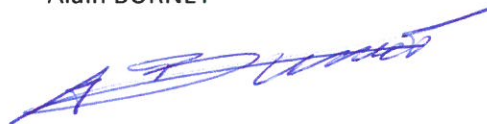
Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Le Président,
Rémi JUSTINIEN



Le Secrétaire de Séance,
Alain BURNET



TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2025 _ _ _ _
_ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2025

AR Prefecture

017-251710398-20251008-2025OCT006-DE
Reçu le 17/10/2025